



OFFRE DE STAGE

au sein de la Mission des affaires juridiques et des assemblées

CONTEXTE

Le Département du Territoire de Belfort est chef de file de l'action sociale. Il est également chargé de la gestion des routes départementales ou encore des collèges, et s'investit dans des projets d'envergure tels que la rénovation des gymnases du département, ou le développement de l'offre touristique.

Le Conseil départemental est composé de 18 élus et son Président, Florian Bouquet, est également chef de l'administration.

La Mission des Affaires Juridiques, Assemblées et veille réglementaire est un service support en charge de sécuriser les politiques publiques portées par la Collectivité. Cette sécurisation est assurée à toutes les étapes, de la demande politique, à l'accompagnement des directions dans sa mise en œuvre et ce jusqu'à son exécution.

Les projets politiques font l'objet de décisions : délibérations, conventions, arrêtés individuels et réglementaires pour lesquels la MAJA est garante de leur conformité autant sur le fond que sur la forme. Les projets de rapports et de délibérations produits par les directions métier, par exemple, doivent ainsi être validés par la MAJA pour être transmis aux élus dans le délai légal imparti.

En parallèle, la fonction « Affaires juridiques » doit gérer les contentieux, sociaux pour une grande majorité (indus RSA, retrait d'agrément des assistants maternels et familiaux, etc), ainsi que l'assurance responsabilité civile de la Collectivité et l'assurance protection juridique des agents et des élus. La fonction « Assemblées » doit veiller à la bonne organisation des séances du Conseil départemental et de la Commission permanente et gérer les indemnités des élus.

OFFRE

La MAJA propose un stage au sein de sa fonction « Affaires juridiques », composée de 2 juristes et un gestionnaire des assurances, réunis sous l'autorité du Chef de Mission.

Le stage est proposé pour **une durée minimale de 5 semaines, pouvant aller jusqu'à 4 mois.**

Le stage peut commencer à partir d'avril.

Thématiques de stage proposées, à mettre en adéquation avec le cadre pédagogique fixé :

- droit des collectivités territoriales,
- droit de la fonction publique,
- droit de la responsabilité des agents et des élus,
- droit de l'action sociale et des familles,

- droit de la propriété des personnes publiques,
- droit des relations entre le public et l'administration,
- droit de la protection des données,
- contentieux administratif.

Sont exclues les thématiques relatives aux contrats de la commande publique.
Le stagiaire sera également associé à l'activité courante de la MAJA et aux projets transversaux qu'elle mène.

Rémunération : à partir de huit semaines et en fonction de la durée du stage.

PROFIL

Parcours :

- Master II droit public, management public, collectivités territoriales.

Qualités requises :

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aisance rédactionnelle ;
- Enthousiaste et proactif ;
- Organisé et rigoureux ;
- Gout du travail en équipe ;
- Sens des responsabilités ;
- Savoir rendre compte et communiquer ;
- Pratique des outils bureautiques et du Web.

CONTACT

candidature@territoiredebelfort.fr